

Débouchés en droit public

Par **Robiche**, le 10/06/2017 à 18:44

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis actuellement en L2 de droit passant donc en L3 l'année prochaine et je suis particulièrement intéressée par le droit public. Néanmoins je me pose beaucoup de questions quant aux métiers qu'il est possible d'exercer dans cette branche. Concrètement, quelles sont les débouchés, les métiers envisageables ?

Merci de votre lecture, en vous souhaitant une bonne après-midi.

Par **Herodote**, le 10/06/2017 à 20:16

Bonsoir,

Il en existe un certain nombre: Avocat, Juriste en entreprise (marchés publics) ou collectivité publique, enseignant-chercheur, concours de la fonction publique (Etat et territoriale essentiellement) - Les concours mènent à une grande diversité de métiers potentiels, donc il est difficile d'en faire la liste.

Par **Robiche**, le 11/06/2017 à 18:53

Merci pour ces précisions !

Par **Fortunat**, le 19/09/2018 à 20:04

merci pour tout les conseils, mais j'aimerais savoir quelle sont les difficultés qui peuvent se présenter a un étudiant qui voudrait s'engagé dans le droit public SVP.

Par **decastellouis**, le 19/09/2018 à 21:41

Le droit public regorge de certaines débouchées dont la voie royale demeure toujours les

concours fonctionnaires de l'Etat, fonctionnaire de la territoriale, avocature, magistrature etc.. Plus particulièrement, le droit public des affaires est pourvoyeur d'emploi, les collectivités en sont toujours demandeurs pour leurs commandes publiques et le contentieux relatif à cela. Pour répondre à Fortunat, je dirai qu'il n'existe pas véritablement de difficultés pour les personnes qui choisissent le droit public par passion, plus on est passionné par un domaine plus on est motivé et la majorité des personnes que je connais et qui ont opté pour la branche publique du droit l'ont fait avant tout par passion sans se poser la question des débouchés. Comme tout domaine du droit, pour réussir, il faut être organisé, travailler dur et beaucoup. La seule difficulté c'est que le droit public n'est pas du par cœur, du $1+1=2$, il faut faire montre de réflexion et d'esprit critique; ce que je présente là comme difficulté pour moi n'en est pas une véritablement.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2018** à **14:13**

La difficulté principale de ce qui va toucher au public, c'est qu'à la différence du privé ou l'embauche est conditionnée par un entretien et une période d'essai (parfois).

Le monde du public, lui, regorge de concours, tous ardues.
Vous pouvez très bien réaliser l'intégralité des études nécessaires pour devenir huissier, faire votre stage de deux ans et ne pas obtenir l'examen pro.
De même pour avocat, notaire, administrateur judiciaire, etc...

Certains concours sont limités en termes de nombre de présentations.

Il ne faut pas avoir peur de l'échec et si cela arrive, il faut s'en servir comme d'un tremplin et ne pas se laisser abattre.

Par **sanoussi abd sobour**, le **15/10/2018** à **13:12**

bonjour à tous je suis un homme qui aime trop le débat et aime critiquer et défendre également maintenant ma préoccupation envers vous est que je ne sais pas quoi faire concrètement entre la science juridique et la science politique. face à cette préoccupation j'implore vos suggestions

Par **Miss Konan**, le **27/12/2018** à **23:32**

Bonjour à tous. Je suis en licence 2 droit et bientôt, l'on devra faire un choix entre droit privé et droit public. Je ne sais pas où aller exactement pouvez vous me guider? De plus, j'aimerais savoir les débouchés dans ces deux filières ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/12/2018** à **17:59**

Bonsoir, alors tout d'abord, vous allez réellement vous spécialiser en M1/M2 plutôt qu'en L3

même si la L3 est déjà une première grosse étape.

Pour les débouchées, elles seront ce que vous en ferez si je puis dire ainsi...

Les concours de la fonction publique sont très sélectifs et ne doivent être tentés qu'en cas de réel intérêt pour le job, sinon, c'est se fermer la porte de beaucoup d'options, avec la mode actuelle qui est à la réduction des postes il faut bien se renseigner sur les opportunités en sortie de concours pour les années à venir.

Le privé a sur le public l'avantage d'être extrêmement vaste, si le public vous limite à exercer vos fonctions en France (sauf en de rares occasions), le droit privé peut quant à lui vous permettre d'exercer partout dans le monde (cela dépend de votre spécialisation cependant, il est évident que si vous vous spécialisez en droit du travail, il ne faut pas compter de suite exercer aux USA dans ce domaine de compétence).

Chaque monde se vaut, les débouchées sont nombreuses de part et d'autre, il s'agit surtout de définir VOS envies et VOTRE projet pro ;)

Par **kadafi**, le **26/01/2019** à **17:37**

bonjour je suis en 3^{em} année de droit . je vais continuer mes études en droit public afin de se spécialiser la science politique . ma question est de savoir est ce que avec la politique je peux me retrouver dans une citation difficile au terme d emploi ?

Par **Noby noba**, le **06/03/2019** à **17:19**

Bonsoir chers tous .je me nomme Noba delphine je suis en L2 de droit et j'aspire être publiciste mais en vrai je ne sais pas cequi m'attend après mon master .que devenir après un Master en droit public? Si possible je voudrais des méthodes de travail afin de réussir ma carrière de juriste plutard.merci excellent debut de carême à tous et à toutes